

Image not found or type unknown



Dissoudre une EURL

publié le **14/05/2013**, vu **699 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

Pour diverses raisons, l'associé unique peut décider de mettre fin à son EURL. Lorsque l'associé unique est une personne physique, la procédure de dissolution d'une EURL doit obligatoirement se décomposer en trois étapes : le prononcé de la dissolution et l'ouverture de la liquidation, le déroulement des opérations de liquidation et enfin la clôture de la liquidation.

Chacune de ces étapes est gouvernée par des règles spécifiques et nécessite de respecter plusieurs formalités.

Pour en savoir plus : http://www.assistant-juridique.fr/dissoudre_eurl_guide.jsp